MINISTÈRE DE
ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
NSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

nspection d'Académie
ıspection pédagogique
régionale
l'Histoire –Géographie

F. JANIER-DUBRY

F. PICAUD

G. REUZE

A Nantes, le 26 mai 2010

L'Inspection d'académie - Inspection pédagogique régionale d'Histoire et Géographie,

A

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Histoire et Géographie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Courrier de fin d'année scolaire

Cher(e)s collègues,

Alors que la fin de l'année scolaire approche, nous avons souhaité vous informer des échéances importantes qui nous attendent et des actions engagées au niveau académique et national.

1. Les chantiers actuels

La mise en place des nouveaux programmes de Collège :

La rentrée scolaire 2010 voit la mise en place des nouveaux programmes de la classe de 5ème. Nous avons eu l'occasion, au cours de réunions départementales, de vous présenter les enjeux et les nouveautés de ces programmes qui répondent aux attendus du socle commun de connaissances et de compétences. Nous vous rappelons que des ressources ont été élaborées à l'échelle nationale et sont disponibles en ligne et sur le serveur académique. Des ressources spécifiques pour la classe de 5e devraient paraître dans les semaines à venir. Afin d'enrichir la réflexion, des propositions de séquences en Histoire et Géographie (intégrant pour certaines la dimension *Histoire des arts*) élaborées par un groupe de travail académique seront dans les jours qui viennent consultables sur le site histoire- géographie de l'Académie.

La réforme du Lycée :

Malgré des délais très courts, nous tenons à remercier les équipes pédagogiques qui ont pris la peine de nous envoyer leurs contributions : celles-ci ont fait réellement évoluer les projets de programme de la classe de Seconde. Nous avons également réalisé la synthèse des très nombreuses contributions reçues sur les projets de la classe de Première en Histoire Géographie ainsi, que ceux d'Education civique juridique et sociale. Une remontée au ministère est en cours.
Les **nouveaux programmes d'histoire et géographie** de la classe de Seconde sont parus au *BO* du 29 avril 2010 ainsi que les textes définissant les **enseignements d'exploration** et **l'accompagnement personnalisé**. Le serveur pédagogique vous propose ces textes.

Nous vous informons que la présentation de ces nouveaux programmes interviendra en **septembre 2010** lors de réunions départementales. Dans les prochains jours, vos établissements vont être destinataires d'un courrier les informant des dates et lieux des réunions. Nous vous rappelons que chaque établissement doit être représenté. Un ordre de mission nominatif sera envoyé. En cas d'impossibilité du professeur désigné, nous vous remercions de procéder à l'interne à son remplacement.

2. Le déroulement des examens :

-Calendrier des examens session 2010 :

Examen	Session juin 2010	Session de remplacement
Oraux DNL section européenne	14 et 15 juin	
Baccalauréat général	18 juin 8h-12h	14 septembre 8h- 12h
Baccalauréat technologique STG / ST2S	18 juin 8h -10h30	14 septembre 8h- 10h30
Epreuves anticipées Baccalauréat technologique STL/STI	Du 24 au 29 juin	mi-septembre
DNB	30 juin 9h -11h	22 septembre 9h-11h

-Le Baccalauréat :

Comme chaque année, une commission académique se réunit pour chacun des Baccalauréats.
Pour l'ensemble des baccalauréats, des permanences téléphoniques seront organisées, les dates et les coordonnées vous seront communiquées au cours des réunions d'entente.
Vous avez reçu ou recevrez dans quelques jours vos convocations. Nous vous rappelons les modalités inchangées mises en place au cours de l'année scolaire 2006-2007 : Désormais, **la remise des copies aux correcteurs a lieu après la réunion d'entente à laquelle tout correcteur est obligatoirement tenu de participer et ce, au nom de l'équité entre les candidats.** Au cours de cette réunion, sera commenté et donné un document complémentaire élaboré par la Commission d'harmonisation académique au regard de l'examen de plusieurs dizaines de copies.
Nous attirons votre attention également sur l'impérieuse nécessité de **respecter les textes** définissant les épreuves orales des Séries STI et STL et de la session de rattrapage des séries L/ES/S, STG et ST2S : durée de l'épreuve, sujets proposés… Les préconisations de 2006 et 2008 jointes à vos convocations restent toujours d'actualité. Le respect des textes s'impose à tous et évite toute contestation et/ou recours éventuel devant le tribunal administratif.

- L'oral de la Discipline Non Linguistique en Section européenne :

Les modalités de l'épreuve orale Histoire – géographie présentée lors de la session 2009 restent d'actualité, nous vous invitons à consulter le site académique qui apporte l'ensemble des informations :
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/04417743/0/fiche___pagelibre/&RH=1253008339633&RF=1253004353768
Une fiche cadrant les modalités de l'interrogation orale va être prochainement mise en ligne, quelques rappels toutefois :

- chaque élève doit présenter la liste des questions abordées au cours de l'année scolaire (voir modèle sur le site académique). Ces sujets doivent s'inscrire dans le cadre du programme arrêté pour l'année en cours.
- L'épreuve orale de la DNL consiste à interroger le candidat sur un ou deux documents à partir d'un sujet problématisé. Aucune question écrite n'apparaît sur le sujet. Des sujets types seront proposés. On attend une présentation du document, sa description, l'analyse critique et la réponse au sujet posé.

- Une grille d'évaluation sera proposée aux examinateurs, elle est à télécharger à partir du site académique. Elle s'impose à tous les jurys et peut être réclamée en cas de recours du candidat.

Les sujets qui feront l'objet de l'interrogation orale vont être **mis en ligne le jeudi 10 juin à midi**, ils pourront être téléchargés par les seuls membres des jurys (professeurs d'anglais et d'histoire-géographie) afin de garder la confidentialité des documents.

- Le Brevet des Collèges :

Depuis 2007, les sujets du Brevet des collèges sont nationaux. Nous vous informons d'une évolution dans les modalités d'organisation de l'épreuve dans l'Académie de Nantes : désormais, seule une **commission académique d'harmonisation** chargée de l'élaboration d'un document pour la correction (ou de compléments de correction) se réunira. Les réunions départementales sont supprimées**. Tous les correcteurs disposeront de la correction nationale et des amendements académiques.** Là aussi, nous attirons votre attention sur le nécessaire respect des consignes de correction, toujours au nom de l'équité entre les candidats.

Les épreuves d'Histoire-Géographie des différents examens demandent beaucoup de travail aux élèves. Le travail et le sérieux des élèves doivent être valorisés et l'absence de travail pénalisée. Nous savons que nous pouvons compter sur votre sérieux et votre conscience professionnelle.

3. Le Plan Académique de Formation

Le PAF 2010-2011 n'est pas encore en ligne. Nous souhaitons attirer votre attention sur les contraintes budgétaires qui pèsent tout particulièrement cette année : **nous avons dû réduire notre offre de formation.**

Nos priorités ont donc été axées autour de deux composantes :

Les nouveaux programmes de collège : les **animations sur les nouveaux programmes de collège** se poursuivent et concerneront en 2010-2011 les programmes de la classe de 4e. Il n'est malheureusement pas possible de couvrir l'ensemble de l'Académie sur une seule année. La moitié des bassins de l'Académie qui n'a pas été concernée en 2009-2010 bénéficiera de ces animations lors de l'année scolaire 2010-2011. A ces animations, s'ajouteront les propositions d'un groupe de travail académique.

Des stages seront maintenus : le socle commun, l'écrit.

Les nouveaux programmes de Lycée : afin d'aider les collègues, un groupe de travail académique œuvrera afin de proposer des pistes pour la mise en œuvre des nouveaux programmes tant en Histoire qu'en Géographie. Ces propositions seront mises en ligne sur le serveur pédagogique.

Compte tenu des contraintes budgétaires, nous vous rappelons qu'un désistement – hors cas de force majeure - à une action de formation pour laquelle votre candidature a été retenue est préjudiciable à ceux dont la candidature n'a pu être satisfaite. Dans la mesure du possible, il serait souhaitable d'informer les services d'une absence prévisible afin qu'un collègue se voit proposer votre place. Nous rappelons que les personnes sélectionnées qui n'ont pas participé aux actions de formation pour lesquelles leurs candidatures avaient été retenues ne seront désormais plus prioritaires. (Cela ne concerne pas les personnes inscrites pour lesquelles un justificatif valable a été envoyé aux services de la DAFPEN).

4. Les concours d'enseignement.

Avec la mise en place de la mastérisation, le calendrier des concours externes a été profondément modifié. Nous invitons les collègues non titulaires à la plus grande vigilance dans les dates d'inscription. Nous vous renvoyons aux textes de cadrages publiés sur le site du ministère (voir les arrêtés du 28 décembre 2009 et la note de service):

http://www.education.gouv.fr/cid20869/textes-officiels-de-la-session-2011.html

http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2010/05/cir_31069.pdf
Quelques dates importantes :

- 15 avril 2010 : publication au BO des nouvelles questions au programme du Capes 2011.
- 13 mai/24 juin : inscriptions des candidats.
- 2 novembre 2010 : publication du nombre de postes.
- Entre le 3 novembre et le 8 décembre 2010 : épreuves écrites.
- 14 janvier 2011 : proclamation (date limite) des admissibilités
- Juin 2011 : épreuves orales d'admission

Par ailleurs, nous précisons que l'académie de Nantes offre la possibilité, dans le cadre de la formation continue, de s'inscrire aux concours internes de l'agrégation et du CAPES. Il convient donc de s'inscrire au plus vite afin de préparer ces concours dans les meilleures conditions. Les informations les concernant sont disponibles sur le SIAC, le site pédagogique ainsi que le site de l'IUFM des pays de la Loire-Université de Nantes.

5. « Devoir de mémoire » - devoir d'histoire.

Le rectorat, en partenariat avec le conseil régional des Pays de la Loire et le Mémorial de la Shoah, accompagne la mise en place et le suivi du projet éducatif « Devoir de mémoire – Education à la tolérance et à la paix » pour la cinquième année. Nous invitons les professeurs de lycée qui souhaiteraient inscrire une de leurs classe à la rentrée scolaire 2010 à déposer leur candidature auprès de la région dès parution du programme d'actions éducatives. La brochure exposant l'ensemble de ces actions devraient parvenir très prochainement dans les établissements. Le délai d'inscription étant bref à la rentrée, nous appelons à votre vigilance dans le dépôt des dossiers. Nous rappelons que ces dossiers présentent le projet de travail, le partenariat rectorat- conseil régional, mémorial de la Shoah assure l'accompagnement de l'ensemble des équipes pédagogiques et des classes inscrites.

6. Les inspections et le protocole d'inspection :

Nous remercions ceux et celles d'entre vous qui, en prenant en compte le protocole d'inspection, ont permis un échange sur l'ensemble de leur travail, évitant ainsi de borner l'inspection à l'observation d'une seule heure de cours et contribuant à la richesse des entretiens.

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année scolaire et de très bonnes vacances prochaines.

Françoise JANIER-DUBRY Franck PICAUD Gaël REUZE